Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-213501034-20260706-2026070602-DE

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	DELIBERATIONS de la commune d'**EANCÉ** – 35640 Séance du 06/07/2026
Nombre de membres Afférents au Conseil Municipal : 11 En exercice : 11	L'an 2026, le 06 juillet à 20h00, le Conseil Municipal de la commune d'EANCÉ s'est réuni sous la présidence de Cédric VALAIS, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et affichés à la porte de la Mairie le 29/06/2026.
	Présents : Cédric VALAIS, Marie ALONSO, Florent BONDU, Audrey GROLLEAU, Pélagie HONORE, Antoine MALOEUVRE, Patrice PANAGET, Elisabeth POUREAU, Cherilyne PERRIN, Emmanuel CORNUAILLE. Excusé(es) : Absent(es) : Paul DELABESSE Secrétaire de la séance : Emmanuel CORNUAILLE

Mme Pélagie Honoré arrive avant le début de la discussion du point n°2.

2026-07-06-02 : avenant lot carrelage.

Afin que le carrelage soit convenablement mis dans le logement situé 5b Contour René Gisteau à Eancé, il convient de faire un ragréage au niveau de l'étage. Cela implique donc de passer un avenant avec la société DOMAS Carrelage d'un montant de + 1 391.85€ HT/+1 670.22€ TTC

Monsieur Florent BONDU quitte la salle.

Après délibération, les membres du conseil :

- Valident à l'unanimité l'avenant de la société DOMAS concernant le ragréage de l'étage du logement situé 5B Contour René Gisteau à Eancé d'un montant de

  +1 391.85€ HT/+1 670.22€ TTC.

- Autorisent à l'unanimité Monsieur le Maire à signer les documents liés à cet avenant.

Pour extrait conforme,

Le registre dûment signé,

Le secrétaire de séance,
Emmanuel CORNUAILLE

Le Maire,
Cédric VALAIS